

QUESTION ORALE H-0586/08
pour l'heure des questions de la période de session de septembre I 2008
posée conformément à l'article 109 du règlement
par Eoin Ryan
à la Commission

Objet: Réglementation concernant les agences de notation financière

La Commission peut-elle fournir une évaluation détaillée de la solution proposée pour réglementer à l'avenir les agences de notation financière au sein de l'Union européenne?

Dépôt: 10.07.2008
en